



La pérennité de votre coopérative au cœur de notre action

BILAN DE MANDAT
2021-2025

PERSPECTIVES 2026 -2029



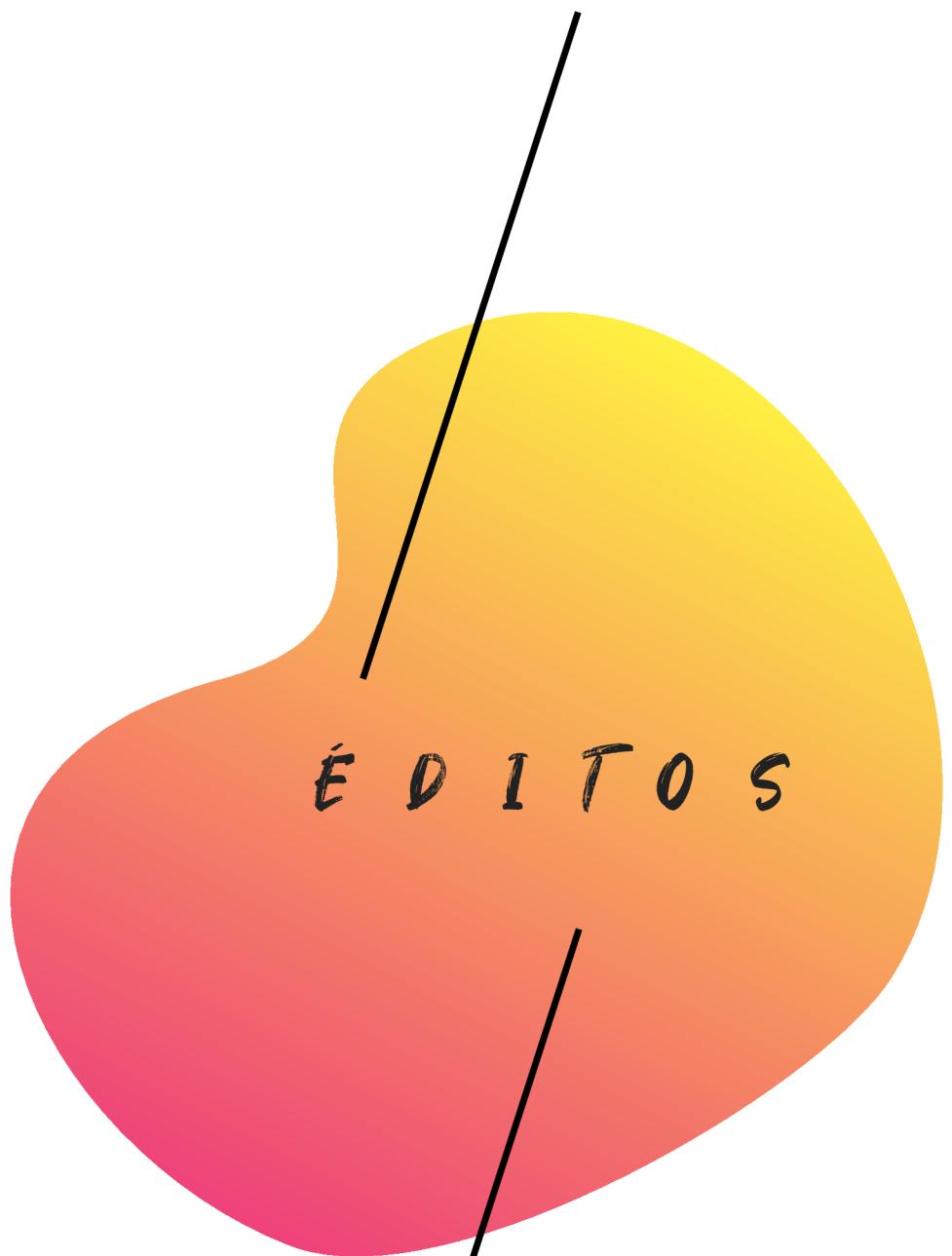
ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS

DÉVELOPPER NOTRE RÉSEAU

PASSER UN CAP SUR NOS FONDAMENTAUX

lesscop
QUEST
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

01



01

2021 - 2025

Incarner les transitions, faire vivre la culture coopérative, amplifier le développement



Chères coopératrices, chers coopérateurs,

Ce rapport de mandature est l'occasion de regarder le chemin parcouru ensemble depuis 2021 et de tracer, avec vous, les perspectives à venir. Je suis fier d'avoir été à la tête d'une Union régionale qui, en dix ans, a doublé le nombre d'emplois coopératifs sur ses trois régions. Cet essor est le fruit d'une stratégie nationale initiée dès 2016 par Jacques Landriot au congrès de Strasbourg, et que nous avons su prolonger et amplifier dans nos territoires.

Ces quatre années ont été riches. Nous avons notamment eu le privilège d'accueillir à Rennes, en mars 2022, le congrès national des Scop et Scic : un moment fort, inoubliable, qui restera marqué par le plaisir et l'énergie de se retrouver autour de notre projet commun.

Je souhaite ici remercier très sincèrement les membres du Conseil d'administration et du Bureau. Leur engagement, leur assiduité et la qualité de leurs débats font vivre notre mouvement : ils portent la voix de nos coopératives. Je veux également saluer le travail remarquable de l'équipe salariée, qui a su se mettre pleinement au diapason des enjeux et des ambitions du réseau. Ensemble, élus et salariés, nous avons défini notre Raison d'Être et redéfini notre raison d'agir « La pérennité de votre coopérative, au cœur de notre action » et bâti une offre de services en cohérence avec cette mission.

Au moment de transmettre la présidence de l'Union régionale, je le fais avec confiance et enthousiasme. Je continuerai d'œuvrer au sein du Conseil d'administration et je sais que la dynamique est là. Notre texte d'orientations 2026-2030 trace la voie : incarner les transitions, faire vivre la culture coopérative, amplifier la dynamique de développement. À nous de transformer ces axes en actions concrètes, en consolidant ce que nous savons déjà bien faire, en valorisant nos réussites et en saisissant les nouvelles opportunités.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement. Et belle route coopérative pour les années à venir !



Serge Boureau,
Président de
l'Union régionale
des Scop & Scic de l'Ouest

Parmi le travail sur nos fondamentaux, la transition écologique a été un chantier marquant : nous avons avancé dans la structuration de cette démarche essentielle, en lien avec notre raison d'être.





Au cœur de notre action : pérennité, engagement et avenir

Dans le sillage de l'édito de Serge, j'aimerais, en tant que directeur de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest, vous partager ce bilan qui reflète les résultats d'un travail de toute une équipe composée à ce jour de 26 salariés. Avant cela, j'aimerais avoir une attention toute particulière envers Bernard, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous te remercions chaleureusement de ton implication dans le mouvement durant ces 23 ans et te souhaitons le meilleur pour la suite.

Nos actions ont été guidées par une feuille de route déclinée en 3 axes : l'accompagnement des adhérents, le développement du nombre de sociétés coopératives et le franchissement d'un cap sur nos fondamentaux, dont l'enjeu de la transition écologique.

Fort de notre expérience, nous avons décidé de mettre « La pérennité de votre coopérative, au cœur de notre action ». En partant de cette ambition, nous avons enrichi notre offre de services autour de 5 expertises. Nous continuerons à les déployer durant la prochaine mandature, jusqu'à évaluer votre niveau de satisfaction pour continuer à progresser.

Nous avons poursuivi notre plan de développement : en l'espace de 4 ans, 150 Scop ou Scic ont rejoint l'UR Ouest. La transmission d'entreprises saines en société coopérative a un bel avenir. Il nous appartient de consolider notre savoir-faire en ayant une démarche de prospection qui fasse la part belle au rôle d'Ambassadeur, ce que chacun·e d'entre vous est en réalité. Le taux de pérennité des sociétés coopératives 5 ans après leur création témoigne de la robustesse du modèle.

Il nous faut donc continuer à investir ce champ de l'accompagnement, c'est bien là tout l'enjeu de la formation et de la révision coopérative. Ces missions sont durablement ancrées dans nos savoir-faire, nos investissements passés et futurs le confirment.

Notre réseau grandit, l'équipe également. Nous sommes plus que jamais soucieux du développement de nos propres pratiques professionnelles, qui se nourrissent d'ailleurs des retours que vous nous faites chaque fois que c'est possible.

En regardant vers l'avenir, nous devons continuer à incarner les transitions, à faire vivre la culture coopérative et à amplifier la dynamique de développement. Ensemble, nous pouvons consolider ce que nous faisons déjà si bien et saisir les nouvelles opportunités qui se présentent.

Merci de votre confiance.

Coopérativement,



Loïc Julien
Directeur de
l'Union régionale
des Scop & Scic de l'Ouest

**Nos actions ont été
guidées par une feuille de
route déclinée en 3 axes :
l'accompagnement des
adhérents, le
développement du
nombre de sociétés
coopératives et le
franchissement d'un cap
sur nos fondamentaux,
dont l'enjeu de la
transition écologique.**



Un seul cap : la pérennité des coopératives. Trois axes stratégiques pour y arriver :

1 Accompagner nos adhérents

Accompagner nos adhérents au quotidien, dans leurs réussites comme dans leurs défis avec une offre de services adaptée.

2 Développer notre réseau

Développer le réseau pour multiplier les synergies et accroître la visibilité du modèle coopératif à l'Ouest.

3 Passer un cap sur nos fondamentaux

Agir pour la transition écologique, faire évoluer les pratiques de travail, et renforcer la formation et la vie coopérative.

Nous accompagnons nos adhérents en leur offrant des **propositions de valeur adaptées**, en animant une **dynamique réseau forte** et en nous appuyant sur **l'engagement de coopérateurs ambassadeurs**.

Pour développer notre réseau, nous déployons une **stratégie territorialisée**, une approche filières et mobilisons le levier des entreprises ambassadrices afin de renforcer les synergies et l'impact coopératif.

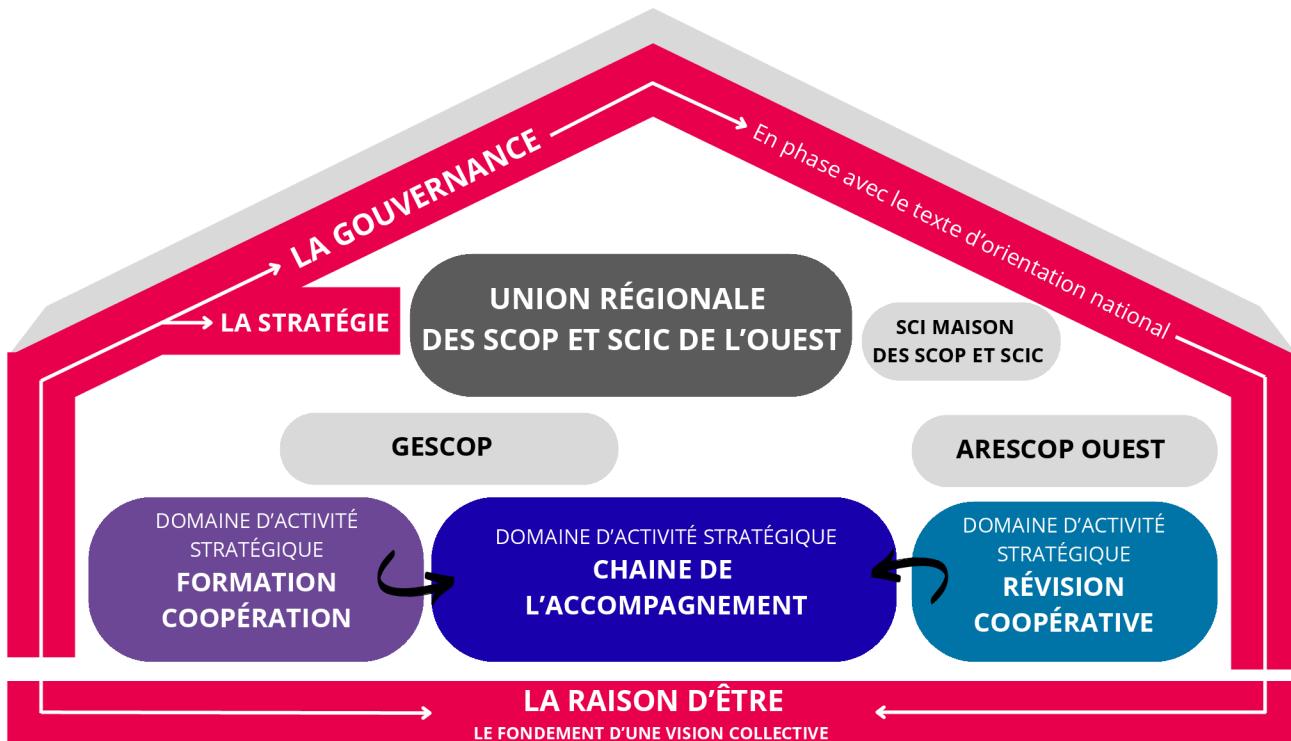
Nous franchissons une nouvelle étape en consolidant nos fondamentaux, notamment à travers notre engagement pour la transition écologique, l'adaptation aux évolutions du monde du travail, ainsi que le développement de la vie coopérative et de la formation.

Ensemble, nous batissons une coopération innovante, engagée et résolument tournée vers l'avenir.

L'organisation stratégique de l'Union régionale

Aujourd'hui, l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest fonctionne sous statut associatif et s'appuie sur un projet consolidé autour de trois domaines d'activité stratégique : la chaîne de l'accompagnement, la formation et la révision coopérative (ces deux dernières venant en appui direct à l'accompagnement).

Demain, l'enjeu sera d'imaginer un modèle encore plus intégré, capable d'articuler ces piliers pour renforcer l'impact coopératif à l'échelle Ouest.



02



02



Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, la conjoncture est restée globalement positive jusqu'en 2023, avant un ralentissement en 2024, suivi d'un rebond du développement en 2025.



Les Scop et Scic de l'Ouest à fin 2025*

*chiffres projetés au 31/12/2025

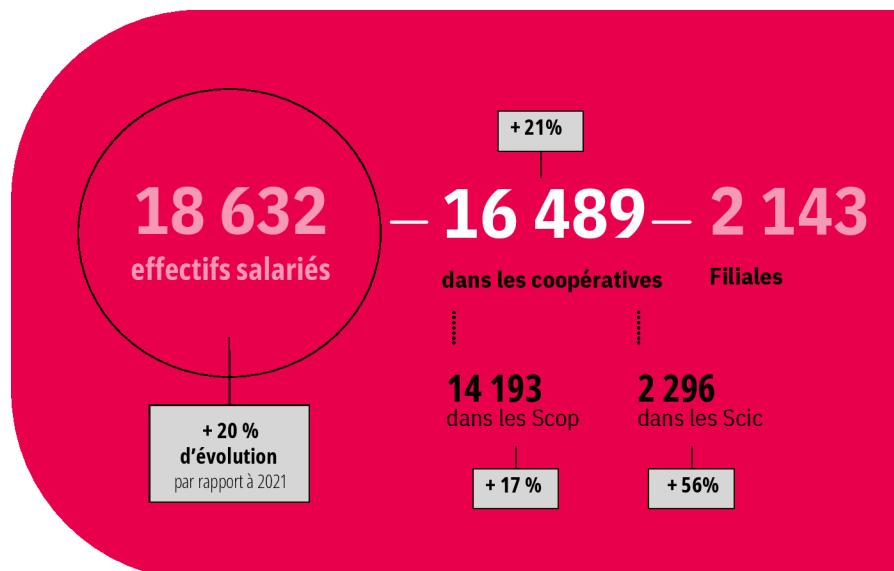
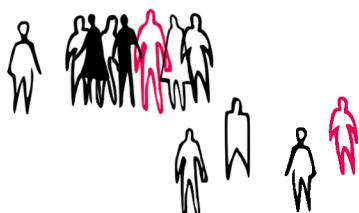


Entre 2021 et 2025, la conjoncture a été assez positive jusqu'en 2023 avant un exercice 2024 moins dynamique et une reprise du développement en 2025.

Le contexte d'incertitude politique et d'économie n'a donc pas impacté négativement sur le bilan de la mandature, qui reste positif à l'Ouest. Les Scop et Scic de l'Ouest démontrent que **le développement du modèle coopératif est pérenne, résilient et attractif** pour des projets entrepreneuriaux toujours plus engagés et durables.

Notre réseau poursuit sa croissance (hors filiale) avec une augmentation du nombre de sociétés coopératives de + 10 % depuis le début de la mandature en 2021. Cette dynamique témoigne de l'attractivité et de la vitalité du modèle coopératif sur notre territoire.

En 2025, notre réseau atteint **16 489 emplois coopératifs** (hors filiales), marquant une progression de + 21 % par rapport au début de la mandature en 2021. Une croissance qui reflète la vitalité et l'impact du modèle coopératif sur l'emploi dans notre région.



Entre 2021 et 2025, l'emploi coopératif a poursuivi sa dynamique dans l'Ouest. Les Scop affichent une progression remarquable de 17 % des effectifs, signe d'un modèle qui continue de séduire et de se renforcer. Quant aux Scic, leur essor est notable : + 56 % d'emplois coopératifs sur la mandature. Une croissance qui illustre l'attractivité croissante de ces entreprises d'intérêt collectif, capables de conjuguer performance économique et utilité sociale.

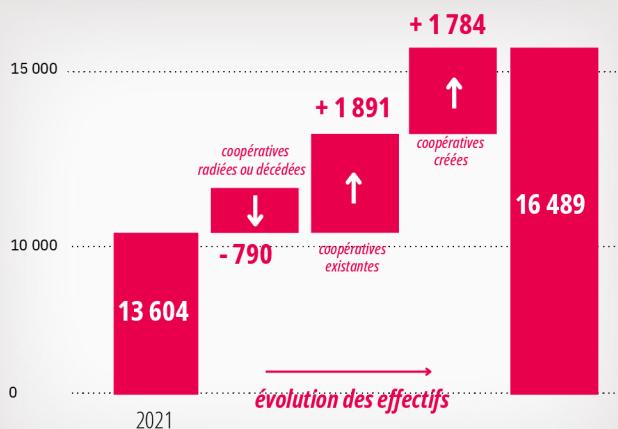
En 4 ans, le réseau des Scop & Scic de l'Ouest s'est développé de 10 % (soit +150 coopératives).

Chiffres clés

Focus

• Développement des coopératives existantes

Les effectifs (hors filiales) croissent de 21 % pour atteindre 16 489 salariés en 2025, soit 2 885 salariés de plus qu'en 2021. Cette croissance est majoritairement portée par le développement des coopératives existantes (+ 1 891 salariés).



Le chiffre d'affaires des coopératives de l'Ouest (hors filiales) augmente de +30 % en 2025 (par rapport à 2021) pour atteindre 1,9 milliards d'euros. Cette augmentation globale s'explique par une activité en hausse, ainsi qu'un meilleur suivi des coopératives, sur l'ensemble des secteurs.

• Taille moyenne des entreprises

29,2
salariés

Le nombre moyen de salariés par coopérative est de 29,2 salariés en 2025.

8
salariés

Le nombre médian est en à hauteur de 8 salariés (50 % des coopératives ont moins de 8 salariés, 50 % en ont plus).

• Scic

Les Scic poursuivent leur développement en 2025 : elles sont au nombre de 122 en 2025 (42+ % par rapport à 2021), pour un total de 2 296 salariés (+56 %) et 160 millions d'euros de chiffre d'affaires (+140 %).

L'augmentation du chiffre d'affaires est à la fois due à une hausse d'activité et à un meilleur suivi des Scic.

Les Scic représentent 13 % des salariés et 8 % du chiffre d'affaires des coopératives de réseau. Elles contribuent à 39% de créations de la mandature (59 Scic sur les 150 créations).

• Défaillances d'entreprises

Les disparitions d'entreprises représentent une perte de 70 coopératives et 790 salariés entre 2021 et 2025

À lire pour comparer | Statistiques et Études des entreprises françaises

- Le triste record de défaillances d'entreprises est atteint
- Début 2024, la fragilité bancaire des TPE et PME supérieure à son niveau d'avant-crise sanitaire | Insee Analyses
- Retour sur les prévisions économiques du Gouvernement pour 2023 et 2024 | Direction générale du Trésor

Les chiffres régionaux

Données cartographiques (hors filiales)
par région en 2025*

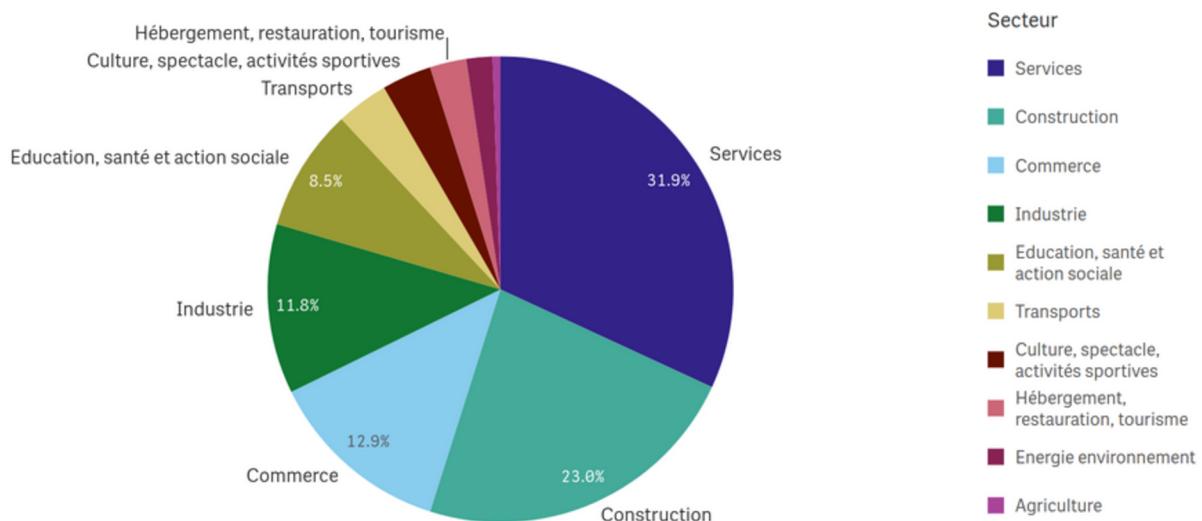
*chiffres projetés au 31/12/2025



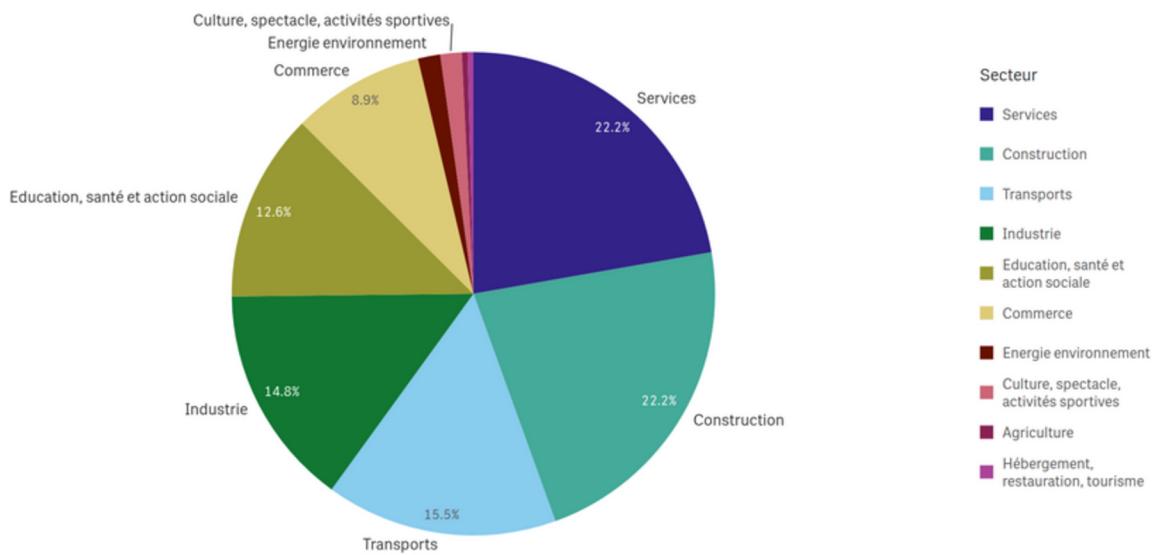
Entre 2021 et 2025, la hausse globale des effectifs est de **+21 % par rapport à la mandature précédente**. L'Ouest continue sa croissance en termes d'emploi coopératif et de création de coopératives en passant à 568 coopératives pour 16 489 emplois coopératifs, soit **+10% de coopératives adhérentes et +21% d'emplois coopératif en 4 ans**.

Des secteurs dynamiques malgré un contexte économique peu porteur

Répartition des coopératives (%) par secteurs en 2025



Répartition des emplois coopératifs (%) par secteurs en 2025

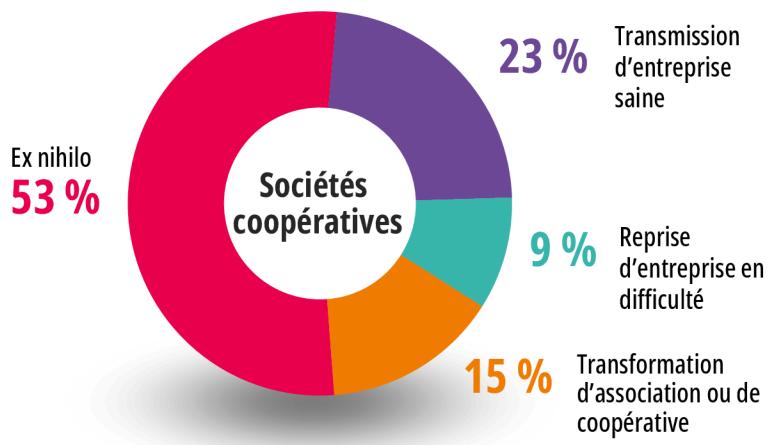


Les plus gros secteurs en termes d'emplois sont le BTP, les Services et l'Industrie (après retraitement du secteur des transports qui est le fait d'une Scop dont les effectifs sont principalement des temps partiels).

La transmission d'entreprise saine en plein développement

Répartition par origine de création, ensemble des Scop et Scic à fin 2025

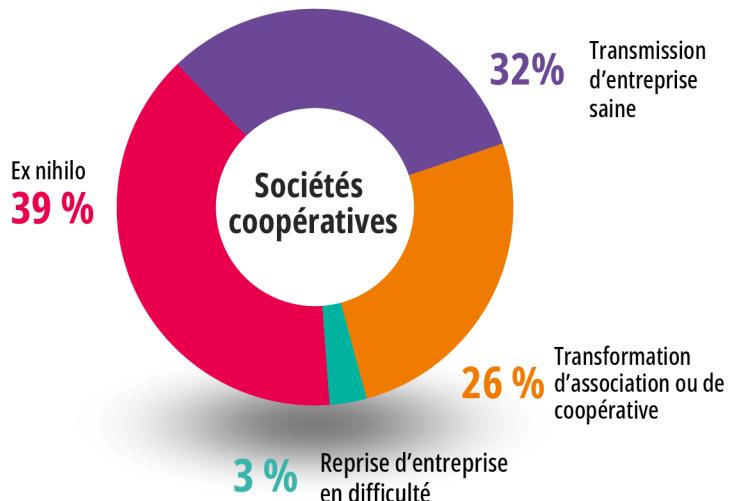
La création *ex nihilo* constitue la moitié du stock des coopératives (53 %) et des emplois existants (49 %) en 2025. Cependant la **transmission d'entreprise saine** continue de gagner du terrain avec près d'un quart du stock des coopératives de l'Ouest (23%). La transformation d'association ou de coopérative reste stable (15%) et la reprise d'entreprise en difficulté reste largement minoritaire avec (9%) du stock de coopératives en 2025.



Répartition par origine de création, sur les nouvelles Scop et Scic créées en 2025

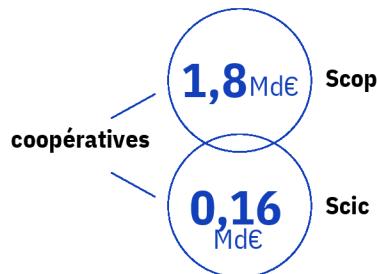
Les créations qui ont eu lieu au cours de l'année 2025 sont au nombre de 31, un niveau stable par rapport à 2024. Parmi ces créations, il y a 11 créations *ex nihilo* (soit 30 % des créations de l'année), 10 transmissions d'entreprise saine (soit 23 %), 7 transformations d'association ou de coopérative (soit 32%) et 2 reprises d'entreprise en difficulté en 2025.

La progression des effectifs globaux est notamment due aux coopératives issues de **transmissions d'entreprises saines**, qui représentent 29 % des coopératives créées en 2025.



Un développement économique qui se confirme

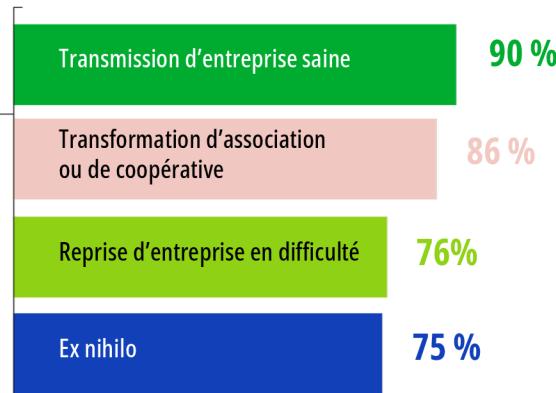
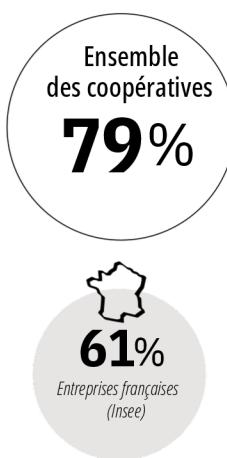
Un chiffre d'affaires en progression



Le chiffre d'affaires net total atteint 1,9 milliards d'euros en 2024, soit une croissance de 30 % par rapport à la mandature précédente.

Le chiffre d'affaires des Scop est de 1,8 milliards d'euros en 2024 (hors filiales) ; les Scic, qui représentent 161 millions d'euros du CA total en 2024, poursuivent leur développement en 2025.

Le taux de pérennité à 5 ans est stable



Le taux de pérennité à 5 ans reste à 79% pour les coopératives de l'Ouest en 2025, contre 61 % pour l'ensemble des entreprises françaises.

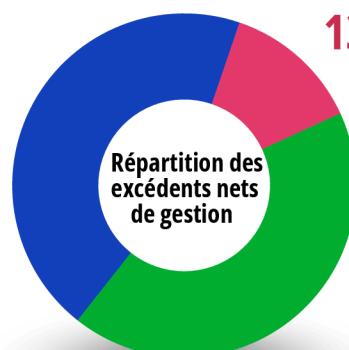
*Calcul du taux de pérennité à 5 ans, à fin 2025 : (Nombre de créations de coopératives entre 2016 et 2020 encore actives cinq ans plus tard / Nombre total de créations de coopératives entre 2016 et 2020) *100*

Dividendes aux associés

Répartition des résultats nets des Scop

À l'instar des années passées, les résultats des Scop restent majoritairement répartis entre la participation aux salariés (45 % de l'affectation des excédents nets de gestion en 2024) et les réserves de l'entreprise (42 % en 2024).

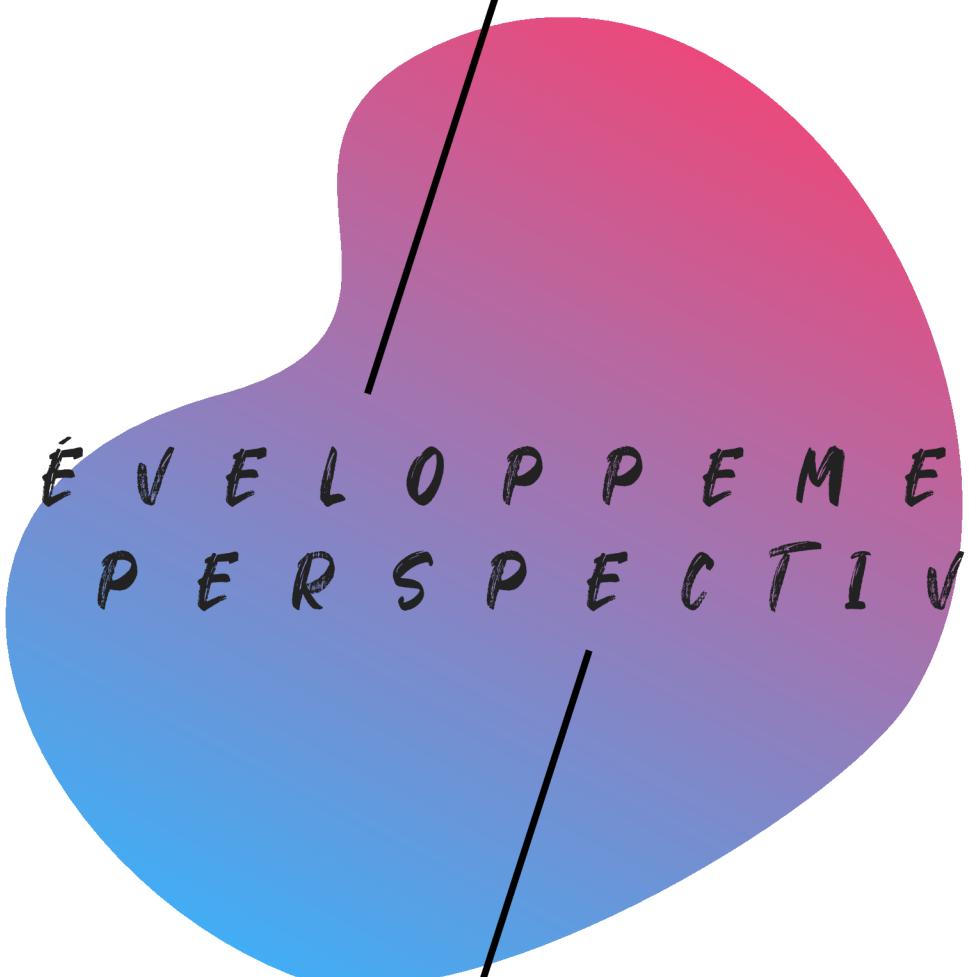
Participation aux salariés
45 %



Réserves pour l'entreprise

42 %

03



DÉVELOPPEMENT
PERSPECTIVES

03

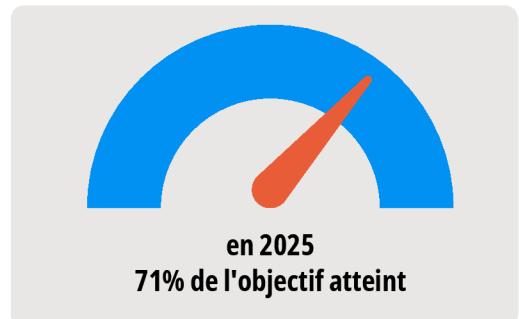


Développement et perspectives

Une croissance externe comme levier de développement

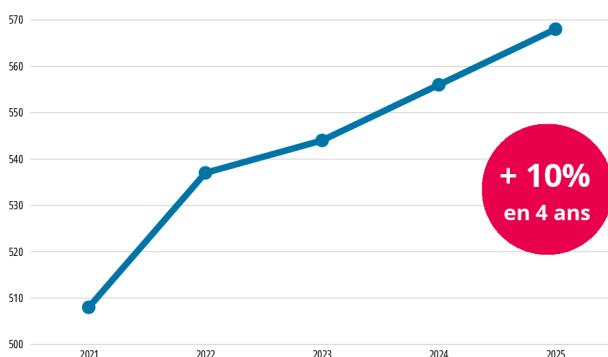
L'ambition sur la mandature 2021 - 2025 était de passer de 13 600 salariés à 17 680 salariés. Malgré le contexte économique défavorable, nous avons atteint l'objectif à 71 %.

La stratégie mise en œuvre pour y parvenir s'articulait autour de l'accompagnement renforcé pour nos coopératives, la croissance exogène, la consolidation et la conquête de nouveaux dossiers.

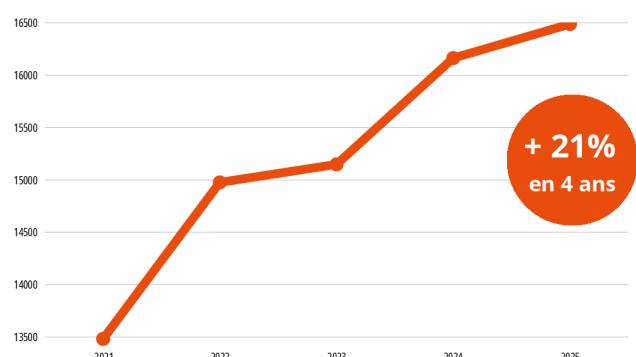


Entre 2021 et 2025, la dynamique de croissance externe portée par nos coopératives adhérentes a été un puissant levier de développement, avec 45 % des emplois créés issus de coopératives existantes, affirmant ainsi la capacité du modèle coopératif à conjuguer expansion et ancrage territorial.

Nombre de coopératives adhérentes au réseau (2021 - 2025)



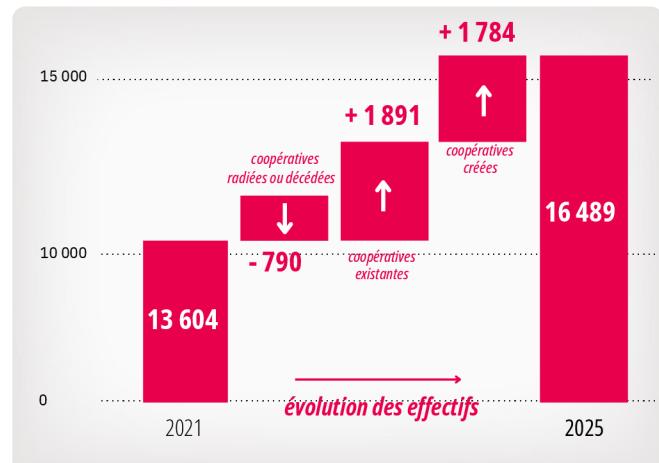
Nombre d'emplois coopératifs du réseau (2021 - 2025)



Bilan de l'évolution des effectifs

L'évolution des effectifs est elle aussi boostée par la croissance externe.

Ces quatre dernières années, le nombre d'emplois coopératifs a fait un bond de +21%. Les emplois créés issus de coopératives existantes représentent 45 % des effectifs.



Développement et Perspectives

150 nouvelles coopératives dont...



Maine Ateliers (53)
• Transformation en Scop
• Aide par le travail
• 130 salariés



Bureau d'Études Techniques HAY (35)
• Transmission d'entreprise saine
• Ingénierie, études techniques
• 11 salariés



Scop You (44)
• Transmission d'entreprise saine
• Travaux de menuiserie bois et PVC
• 37 salariés



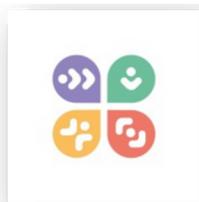
Système RISP (14)
• Transmission d'entreprise saine
• Soutien aux entreprises - Vélotypie
• 8 salariés



Argoat Turbo Diffusion (22)
• Transmission d'entreprise saine
• Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
• 23 salariés



Bleu Blanc Cœur (35)
• Transformation en Scic
• Promotion de modes de production agricole durables
• 23 salariés



TEMPTA (27)
• Transformation en Scop
• Formation continue d'adultes
• 13 salariés



MACHE (44)
• Transformation en Scic
• Commerce d'alimentation générale
• 4 salariés

04



04



Outils financiers

Entre 2021 et 2025, 188 dossiers de demande de financement ont été déposés ou en prévision de dépôt pour fin 2025. La répartition régionale de ces demandes est la suivante : 81 en Bretagne, 25 en Normandie et 82 en Pays de la Loire.

Les **sommes engagées s'élèvent à 11 505 673 €**, réparties comme s'ensuit :

- Bretagne : 4 050 707 €
- Normandie : 1 369 170 €
- Pays de la Loire : 6 085 796 €

Depuis le début de la mandature, le **nombre moyen de dossiers déposés est de 47 par an**, illustrant une dynamique de financement en progression. Les sommes engagées correspondent à une intervention en complémentarité ou en subsidiarité pour les coopératives.

Mobilisation des outils financiers

Ces financements ont été rendus possibles grâce à plusieurs dispositifs :

- **Les garanties Sofiscop** : permettent de garantir les prêts moyen terme, financements de BFR ou les crédits baux accordés aux Scop par le Crédit Coopératif
- **Scopinvest** : permet d'intervenir en capital, en titres participatifs et obligations convertibles
- **Les prêts Socoden** : permet d'octroyer des prêts participatifs
- **Les fonds d'ingénierie** : permet le financement d'un prestataire pour des opérations de croissance

Trois exemples de projets financés à l'Ouest

Le réseau des Scop & Scic de l'Ouest s'appuie sur des outils financiers variés pour accompagner tous les projets coopératifs, qu'il s'agisse de création, reprise, transformation ou développement.

Une partie des décisions est prise au niveau régional par les Comités d'engagements financiers régionaux (CEFR), composés de coopérateurs désignés par chaque union régionale.



ETTIC Normandie

Ettic Normandie, troisième Scic du réseau Ettic, voit le jour grâce à un modèle innovant d'agence d'intérim spécialisée dans le médico-social. Né à Nantes il y a quelques années, le réseau s'est rapidement développé, atteignant 30 millions d'euros de chiffre d'affaires en seulement 24 mois. Après une implantation réussie en Île-de-France, c'est désormais en Normandie que le projet prend forme. Créé en décembre, Ettic Normandie démarre son activité en mars 2025. Son objectif : répondre aux besoins en recrutement des structures du médico-social (associations, EHPAD, hôpitaux) en proposant une solution coopérative où les clients deviennent aussi associés. Son lancement a été rendu possible grâce aux outils financiers mobilisés pour son implantation en Normandie.



UTB Bidet

UTB Bidet, spécialisé dans l'usinage et le tournage bois depuis 1982 au nord de Nantes, vient de franchir une nouvelle étape avec sa transmission en Scop. Maxime Bidet, qui avait repris l'entreprise en 2018, a choisi de la céder à ses deux salariés pour changer de vie et s'installer dans les Pyrénées. Après son départ, l'équipe comptera trois personnes pour poursuivre l'activité de sous-traitance, avec un atelier de 400 m², un chiffre d'affaires de 400 000 € et environ 200 commandes par an. Ce projet de transmission a été rendu possible grâce aux outils financiers du Mouvement et à l'accompagnement du Crédit Coopératif et de France Active.



Réseau coopératif Toutenvélo

En 2024, le réseau Toutenvélo a poursuivi son développement avec le soutien des outils du Mouvement coopératif. Les Scop de Rennes et Rouen ont su élargir leurs activités pour gagner de nouveaux marchés et ainsi doubler leur volume d'activité. À Rennes, la trajectoire est marquée par un repositionnement stratégique de la Scic, tête de réseau, dédiée à la fabrication et au négoce de matériel pour Toutenvélo, mais aussi pour d'autres cyclo-activités. Cette nouvelle dynamique inclut également l'aménagement de remorques, renforçant ainsi l'écosystème de la cyclistique.



Expertise Juridique

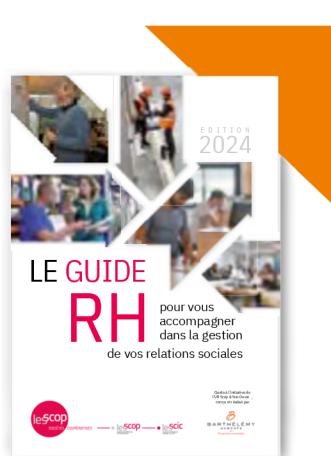
Dans la continuité de nos axes stratégiques fixés en 2021, notre expertise juridique s'adapte aux besoins de nos coopératives adhérentes.



Développement de l'offre de formation

Entre 2021 et 2025, nous avons mis en place de nouvelles formations à destination des Scop et des Scic SARL ou SAS, afin qu'elles puissent maîtriser le formalisme juridique.

Dédiée aux collaborateurs de la Scic SARL ou SAS, ayant en charge l'organisation juridique de la coopérative (assistant de gestion, assistant de direction), cette formation permet d'organiser une assemblée générale de A à Z.



Guide RH

À l'initiative de notre Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest et réalisé par le cabinet d'avocats Barthélémy, un guide sur le droit du travail a été réalisé, couvrant cinq thématiques clés sous forme d'infographies : la gestion de la relation de travail, durée du travail, management, santé-sécurité au travail et dialogue social. Il a été diffusé en juin 2024 auprès de l'ensemble des adhérents au national et des permanents pour aider au développement des compétences de direction et à la structuration juridique et RH des sociétés coopératives.



Expertise Gouvernance

Développer les compétences des dirigeants et administrateurs

Développer les compétences des dirigeants et administrateurs est une mission importante en adéquation avec notre axe d'accompagnement de nos coopératives adhérentes.

Entre 2021 et 2025, notre expertise de gouvernance nous a permis d'œuvrer à la sécurisation des modes de gouvernance en coopérative à travers des formations en intra à destination des acteurs de la gouvernance (dirigeants, administrateurs), mais aussi des ateliers interactifs.

En 2025 des webinaires et guides pratiques sont venus enrichir cet accompagnement.



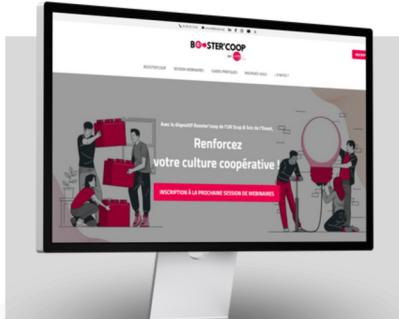
Conseils et accompagnement de nos fonctions ressources

L'expertise gouvernance est un levier essentiel pour assurer la pérennité des coopératives. En permettant aux membres des instances décisionnelles d'être bien informés et pleinement impliqués, elle favorise une prise de décision éclairée et collective.

Au quotidien, notre fonction ressource dédiée accompagne, en renfort de nos délégués territoriaux, les dirigeants dans la mise en place de pratiques de gouvernance adaptées à leur taille et à leurs besoins, garantissant ainsi leur succès sur le long terme. Pour cela, nous proposons des ateliers interactifs, de nouveaux formats, tels que des webinaires et des guides pratiques pour enrichir cet accompagnement.



Des outils au service de la coopération



Booster'Coop

Booster'Coop est un programme conçu pour accompagner les dirigeants et dirigeantes de Scop et de Scic dans le développement de la culture coopérative au sein de leur entreprise.

- Le dispositif s'articule autour de quatre axes essentiels :
 - La maîtrise des fondamentaux coopératifs
 - La mise en place d'un cadre partagé du sociétariat
 - La structuration d'un projet coopératif
 - L'animation et l'organisation de la vie coopérative

Un format pragmatique et accessible

Booster'coop combine une série de 4 webinaires animés par notre expert et la mise à disposition de 4 guides pratiques, permettant aux dirigeants de s'approprier facilement les concepts et les outils essentiels. En partageant des retours d'expérience et des conseils concrets, Booster'Coop aide les coopératives à mettre en œuvre rapidement et efficacement des pratiques adaptées à leur fonctionnement.

Le bilan du lancement de ce nouvel outil, créé en 2024, à destination de nos coopératives adhérentes est positif.

Sur 2 ans, nous avons organisé 4 sessions Booster'Coop soit 16 webinaires dispensés sur le premier et deuxième semestre. Nous avons touchés 34 coopératives pour ce dispositif spécialement conçu pour les coopératives de moins de 20 salariés.

5 sessions
Booster'Coop

12 webinaires

42 coopératives
touchées

Diagnos'Coop



Né en 2023, le Diagnos'Coop est un outil conçu pour aider les administrateurs à évaluer leur fonctionnement coopératif. Il repose sur des observations de terrain et s'adapte à la diversité des structures adhérentes. Il se présente comme :

- Un atelier interactif avec 10 à 12 administrateurs d'une même coopérative, d'une durée de 2h à 4h, animé par un facilitateur expérimenté, permettant d'initier l'évaluation et d'identifier des pistes d'actions concrètes.

L'objectif ? Aider les coopératives à sécuriser leur culture coopérative et à construire un plan d'actions pertinent pour renforcer leur vie collective.

À l'issue de ce diagnostic de la culture coopérative, l'objectif pour les coopératives est de co-écrire une charte d'associés.

DIAGNOS'COOP
Où en est votre culture coopérative ?



Ateliers
Expertise
Coopérative

21
Diagnos'Coop

+200 personnes
touchées

1 200 associés
concernés

L'expertise coopérative, c'est une fonction ressource qui réfléchie autant qu'elle agit, avec l'objectif de créer les conditions favorables au développement de la culture coopérative.

En 2025, cette fonction a dédié 100 jours en animation de la culture coopérative à travers des séminaires thématiques (sociétariat, culture coopérative...etc.)



Inter-coopération

Animations territoriales

L'animation territoriale a pour ambition de renforcer les liens et le partage en favorisant l'entraide, la synergie et le soutien mutuel pour nos coopératives adhérentes.

Elle contribue à développer un véritable sentiment d'appartenance au réseau.



Entre 2021 et 2025, de nouveaux formats sont venus enrichir, voire remplacer nos rencontres. Nous avons ainsi organisé :

- 57 Wel'Coop,
- 13 Cercles Scic,
- 51 Cercles Dirigeants,
- 4 Cercles Numérique,
- 5 rencontres coopératives Biocoop e
- 2 journées inspirantes.



Entre février et juin 2025, les Tribunes coopératives ont pris temporairement le relai nos Wel'coop, rencontres territoriales participatives incluses dans l'offre de services proposée à nos coopératives adhérentes.

Pensées spécialement dans la perspective du Congrès régional du 17 octobre 2025, elles ont permis d'aller à la rencontre des coopératrices et coopérateurs de nos territoires afin qu'ils et elles contribuent aux grandes orientations du Mouvement coopératif.

Un format participatif, ancré dans les réalités locales, pour replacer la parole coopérative au cœur du projet politique. Les Tribunes coopératives ont sillonné la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire, rassemblant environ 20 % du réseau soit une centaine de Scop et de Scic : un objectif atteint et surtout des coopérateurs mobilisés, curieux et investis. Pour certains, ce fut même une première rencontre avec le mouvement, vécue comme un révélateur d'appartenance et une invitation à se connecter localement à un collectif coopératif vivant.



Trophées "Le Décentral"

Entre 2022 et 2025, nous avons célébré la longévité et la solidité du modèle coopératif en remettant 29 trophées Le Décentral, soit 650 ans de coopération cumulés ! Un bel indicateur de vitalité : les Scop et Scic distinguées affichent en moyenne 22,5 ans d'existence, preuve que la durabilité n'est pas un hasard, mais bien une marque de fabrique coopérative.



Le Grand Cercle

En 2024, nous avons lancé Le Grand Cercle, un événement dédié aux Scop SA de l'Ouest. Il s'inscrit dans une démarche de réflexion et d'échanges entre pairs sur les enjeux de gouvernance coopérative.

Lors de cet événement, notre Union régionale des Scop & Scic de l'Ouest a dévoilé une partie de son nouveau projet d'offre de services, toujours plus adaptée à l'ensemble de nos adhérents et leurs besoins. Ce fut le point de départ d'une étape importante dans le positionnement de notre Union régionale sur les besoins spécifiques de nos adhérents.

Né des Cercles Dirigeants (7 Cercles Dirigeants répartis sur les 3 régions), Le Grand Cercle a rassemblé les dirigeants de Scop SA autour de problématiques spécifiques, avec un format interactif mêlant ateliers thématiques, table ronde et restitution théâtralisée.

La première édition, tenue le 19 mars à La Gacilly, a réuni une cinquantaine de Scop SA autour de discussions sur la gouvernance, la présidence d'un CA et les modèles de gestion coopérative. Cette journée a permis un partage d'expériences enrichissant, illustré par des témoignages concrets d'entreprises.



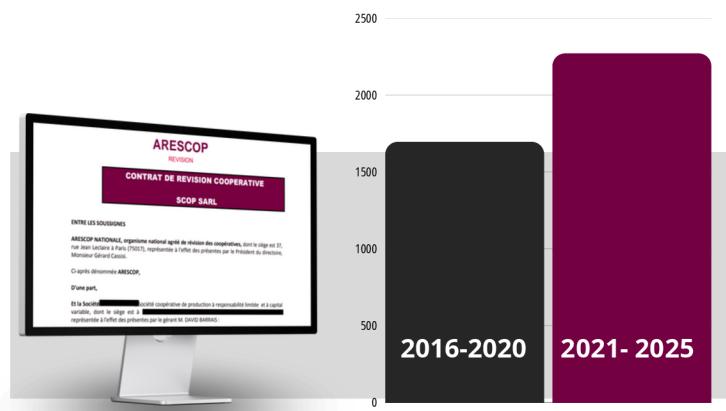
Ateliers et plénière
lors du Grand Cercle
19 mars 2024



La révision coopérative est une obligation réglementaire et un outil de transparence par excellence

Définie par les articles 25-1 à 25-5 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 et les décrets n° 2015-706 du 22 juin 2015 et 2015-800 du 1er juillet 2015, la révision coopérative doit permettre de procéder à l'examen critique et analytique de l'organisation et du fonctionnement de la société coopérative au regard des principes coopératifs définis par la loi du 10 septembre 1947 susvisé et des règles spécifiques de la société révisée ainsi que par comparaison avec d'autres entreprises analogues.

Entre 2021 et 2025, ce sont 2 271 jours de révision coopérative qui ont été réalisés, soit une hausse de 12% en comparaison à la précédente mandature.



2 271 jours de révision coopérative réalisés sur la mandature 2021-2025 contre 1 696 jours sur la mandature précédente.



L'audit coopératif



L'audit coopératif est un outil d'évaluation et d'accompagnement des coopératives. Il permet d'analyser leur gouvernance, leur fonctionnement démocratique et leur dynamique économique en impliquant directement les coopérateurs. Grâce à des entretiens et une observation approfondie, il favorise l'amélioration continue et le renforcement des principes coopératifs.

Sur la même période, 63 audits coopératifs ont été réalisés, permettant d'évaluer et d'accompagner les coopératives dans leur fonctionnement et leur gouvernance. Ces audits ont donné lieu à 1 990 entretiens avec des coopérateurs, assurant une analyse approfondie des dynamiques internes. Cette fin de mandature marque par ailleurs la création d'ARESCOP Ouest, notre nouvelle structure juridique.

Par région :

- Bretagne : 24 audits menés et 611 coopérateurs interviewés.
- Pays de la Loire : 37 audits réalisés avec 1 265 entretiens.
- Normandie : 2 audits réalisés avec 114 entretiens.

Ces échanges constituent un levier essentiel pour renforcer la transparence et l'efficacité des structures coopératives.



La formation des coopératrices et coopérateurs

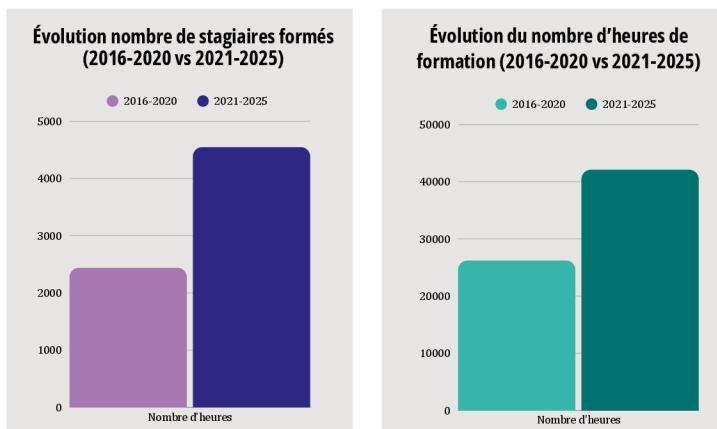
Sur cette mandature, le nombre de stagiaires à évoluer de 54% et le nombre d'heures de formation a quasiment doublé (+80%). Entre 2021 et 2025, la formation coopérative a passé la barre des 42 000 heures de formation, permettant d'accompagner 3 435 stagiaires uniques issus de 349 coopératives. Ces formations jouent un rôle clé dans le renforcement des compétences et de la culture coopérative.

Les graphiques, ci-dessous, illustrent l'évolution positive du nombre de stagiaires formés et les heures de formation entre 2021 et 2025 :

- Le nombre total de stagiaires uniques est passé de 2 439 entre 2016 et 2020 à **4 548 sur la mandature 2021-2025**, montrant une progression continue.
- Le nombre d'heures de formation a également augmenté, passant de 26 203 en 2016-2020 à **42 066 entre 2021-2025**.



Formation en inter et en intra



Cette tendance confirme le dynamisme du dispositif de formation, avec une montée en puissance du nombre de coopérateurs accompagnés chaque année.

Le domaine de la formation prend une part de plus en plus importante dans le développement stratégique de notre Union régionale.

Un travail d'ingénierie important



Un travail d'ingénierie important a été réalisé pendant cette mandature : la création d'un site internet dédié, la création d'un catalogue de formations coopératives et la conduite d'un projet de certification de notre parcours socle (Bienvenue en Scop/ Bienvenue en Scic, PASS 1 et PASS 2).

Le catalogue propose une large gamme de formations, pensées pour répondre aux besoins spécifiques des coopératives Scop et Scic de l'Ouest. Quel que soit la fonction, nouvel associé, administrateur chevronné ou un futur dirigeant, notre offre de formations couvre chaque étape du parcours coopératif. Elle est conçue pour accompagner tous les acteurs des coopératives, avec des programmes adaptés à chaque fonction et à chaque niveau d'expérience.

La perspective d'un titre certifiant « Diriger une entreprise coopérative »

Sur cette mandature, nous avons commencé le travail de conception d'un titre certifiant « Diriger une entreprise coopérative » qui sera déposé auprès des services de France Compétences fin du 1er semestre 2025 pour une inscription au Répertoire des certifications.



À l'Ouest

Co-construire l'accompagnement des Scop et Scic de l'Ouest avec nos adhérents

En 2024, l'UR Ouest a marqué une avancée majeure en lançant l'expérimentation de sa feuille de route, élaborée en collaboration avec le cabinet Immaterra depuis novembre 2023. Cette démarche, portée par la commission dédiée, a pour objectif de concevoir, tester et ajuster des initiatives en faveur de la transition écologique au sein des coopératives adhérentes. Ce cadre expérimental offre une approche flexible, permettant d'adapter les actions aux réalités du terrain et d'accompagner plus efficacement les coopératives dans leur transformation. Ce projet est soutenu financièrement par l'ADEME (Agence de la transition écologique).

La commission Transition écologique se réunit une fois par mois depuis 1 an et demi et a participé à 2 ateliers de construction de la feuille de route à l'Ouest. Des ateliers qui lui ont permis de mettre en place une enquête à destination des adhérents (40% de répondants) et des ateliers régionaux avec partenaires et coopératives adhérentes.

Accompagnée par le cabinet Immaterra, la commission s'est emparée du sujet. Elle a conçu et testera bientôt des initiatives en faveur de la transition écologique au sein des coopératives adhérentes. Ce cadre expérimental offre une approche flexible, permettant d'adapter les actions et d'accompagner plus efficacement les coopératives dans leur transformation. Ce projet est soutenu financièrement par l'ADEME (Agence de la transition écologique).



Quatre expérimentations pour passer à l'action

CO'OPERARE : faire évoluer la révision coopérative pour aider dirigeants et conseils d'administration à intégrer les enjeux environnementaux dans leur stratégie.

HEOL : un "stress test" pour évaluer la résilience de nos coopératives face aux fluctuations économiques et écologiques.

COOP'LOC : une initiative de mutualisation des ressources matérielles et humaines, afin d'optimiser les moyens au service de la transition.

BANK'COOP : une recherche de solutions de financement innovantes et solidaires pour soutenir les projets écologiques des coop.



En écho avec le national

Depuis le Congrès national de Rennes, le Mouvement des Scop et des Scic s'est engagé, avec la résolution « Être moteur de la transition écologique », à intégrer pleinement la dimension environnementale au projet coopératif. Cette démarche se traduit par la mobilisation des ressources du Mouvement et la valorisation des initiatives des coopératives pionnières dans le domaine.



Lancement de la feuille de route

En 2024, le Mouvement a franchi une étape déterminante, avec le lancement de l'expérimentation de sa feuille de route co-construite avec le cabinet Immaterra depuis 2023. Ce travail vise à développer, tester et affiner les initiatives autour de thématiques clés : outils financiers, diagnostics, nouveaux récits et sensibilisation. Ce cadre expérimental permet d'adapter les actions aux besoins du terrain, renforçant ainsi l'accompagnement des coopératives dans leurs propres démarches de transition.

Renforcement de l'équipe

Pour soutenir cette dynamique, l'équipe de la CGScop s'est renforcée en juin 2024, avec le recrutement de **Laura Pinay au poste de responsable des projets de transition écologique**. Chargée de la coordination des actions territoriales et de la capitalisation des informations, Laura assure une cohérence et une synergie dans l'accompagnement de chaque coopérative sur cet axe stratégique.

D'ici la fin de la mandature, l'objectif est de faire émerger une vision commune de la transition écologique au sein du Mouvement et de proposer une stratégie cohérente pour la suite.

Chiffres-clés

4 unions régionales (Aura, Ouest, Paca Corse, Poitou-Charentes) et 3 fédérations (BTP, communication, industrie) engagées dans l'expérimentation, financées par la CGScop à hauteur de

100 k€

20 demandes acceptées du fonds d'ingénierie « transition écologique » pour un montant de

64 000 €



4 réunions de la Commission nationale transition écologique

8 réunions entre le groupe de travail (permanents) et le copil d'expérimentation (élus)

10

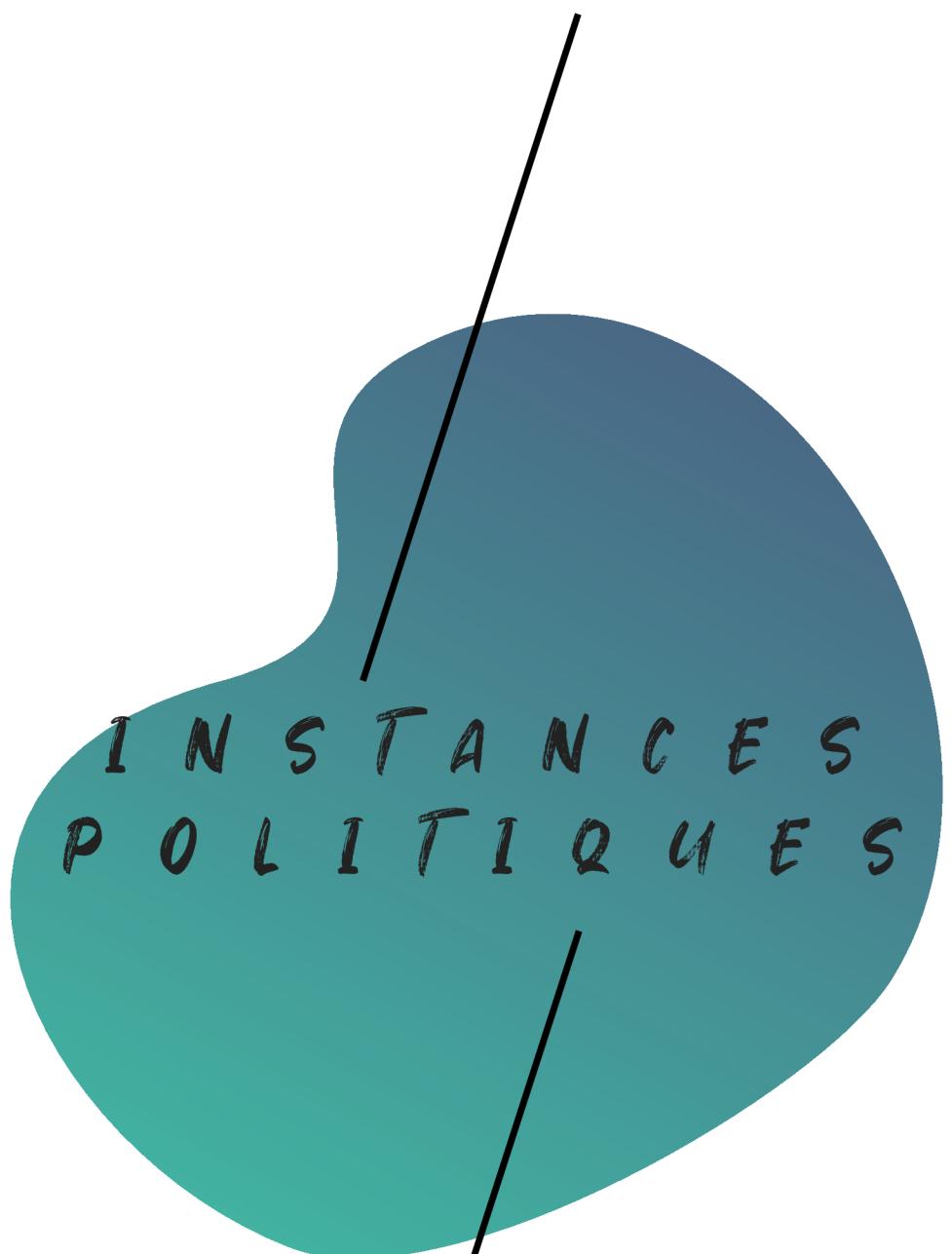
participants présents (9 permanents et 1 élu) à la rencontre en présentiel animée par Immaterra (juin 2024)



13

participants à l'atelier d'1/2 journée à l'Université des permanents sur le thème de la transition écologique (octobre 2024)

03



05



Instances politiques de l'Union Régionale Ouest

Membres du Conseil d'administration



Serge Boureau
Président



Laure Simon
STEPP



Aurélien Merlet
Élan Créeleur



Vincent Delacour
IDEA Groupe



Thierry Emeriau
COMECA



Romain Bourdon
Esprit Digital



Vincent Berrivin
Savoirs Plus



Emilie Besnard
Graine d'Éveil



Aurélie Briane
Graine d'Éveil



Philippe Clément
Socova TP



Alban Coursault
HISA Ingénierie



Emilie Dangremont
Scetec



Anne-Gaëlle Dauphin
L'Acacia



Mathieu Destaerke
Titi Floris



Ophélie Eriaud
Cap Savoir



Anne Lucas
ACOME



Yann Goasguen
Avant Premières



Nathalie Gouedard
Scopatel



Hervé Leclerc
Väl



Cécile Le Maître
Chysalide



Benjamin Le Guen
Biocoop Belz Saison



Rémi Hersant
Pharo'Ouest



Marc Marhadour
ETTIC



François Morlet
Pennec Etudes Conseils



Didier OLLIVIER
Le Village coopératif



Morgane Trehard
Ressources T

Membres du Bureau



Serge Boureau
Président



Anne Lucas
Vice-Présidente



Vincent Delacour
Trésorier



Vincent Berrivin
Vice-Président

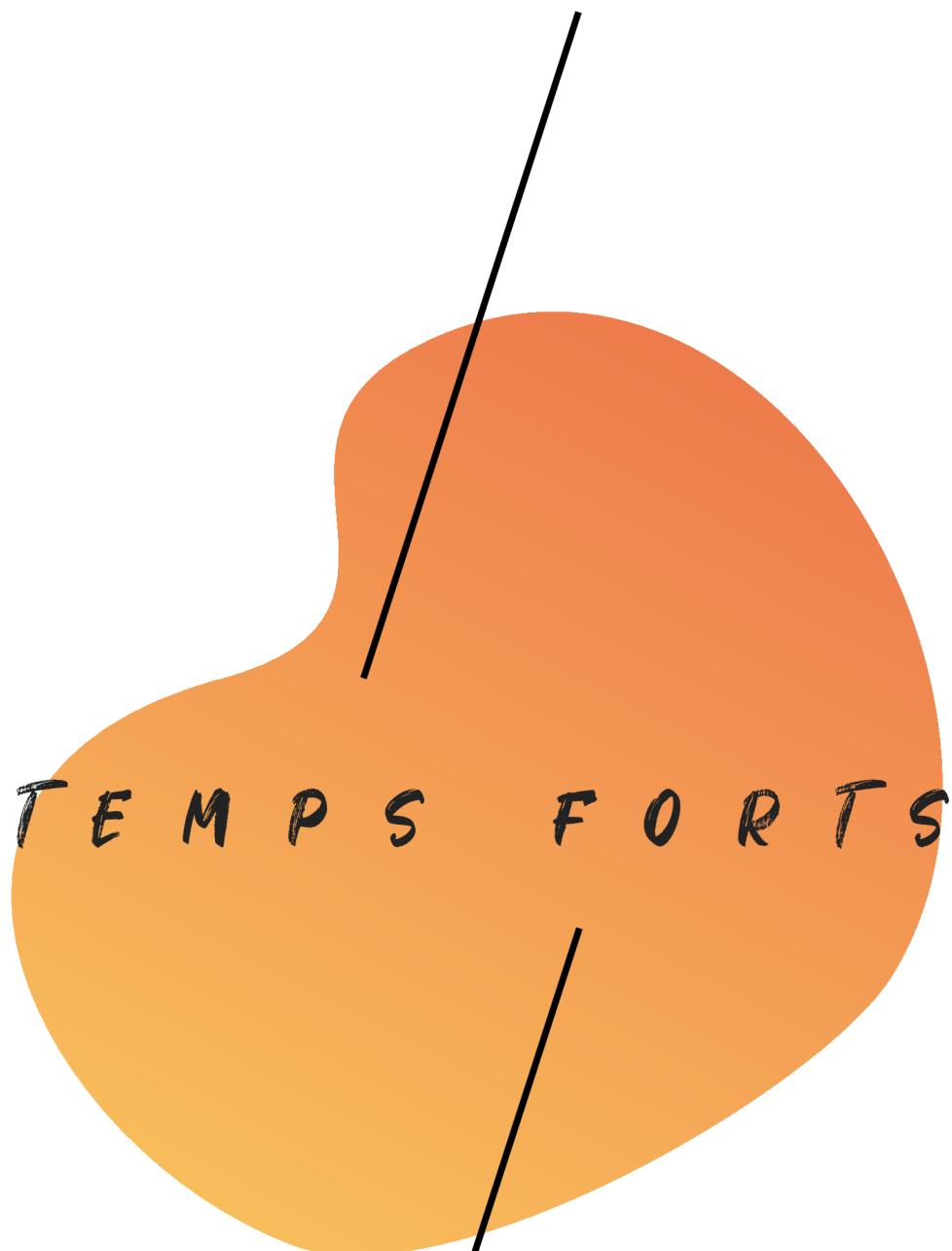


Laure Simon
Vice Présidente



Emilie Besnard
Membre

06



06

TEMPS FORTS

2021 - 2025

Inauguration Maison Scop & Scic

L'UR Ouest a inauguré la Maison des Scop & Scic en septembre 2021. Un bâtiment entièrement réhabilité et transfiguré par l'Atelier Belefant-Daubas dans le quartier Cleunay à Rennes.



Congrès national à Rennes

Notre Union régionale a accueilli le Congrès national du 16 au 18 mars 2022 à Rennes avec plus de 1 500 participants et participantes.



Cap sur nos fondamentaux

Nous accélérerons sur la communication, la gouvernance et la vie coopérative avec des recrutements et nous consolidons nos expertises juridique et financière.



Transition écologique

Lancement du Groupe Projet Transition Écologique constitué d'élus et de salariés de l'UR Scop et Scic pour coordonner les actions de celle-ci.



Solidarité

Les P'tits Doudous

Action solidaire et partenariat avec la Confédération Générale des Scop & Scic en faveur de l'association Les P'tits doudous lors de la Route du Rhum 2022.



Raison d'Être de l'UR

Écriture de la Raison d'Être de l'UR Ouest, en coopération avec toutes les parties prenantes de l'Union régionale qui devient le fondement d'une vision collective.

L'UNION RÉGIONALE DES SCOPS & SCIC DE L'OUEST, CONTRIBUE À LA CRÉATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PÉRENNITÉ DES MODÈLES D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES, AVEC AU CŒUR DES PROJETS: LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE - LE PARTAGE ÉQUITABLE DE LA VALEUR - L'IMPACT TERRITORIAL DE L'ENTREPRISE - L'ÉPANOISSSEMENT, L'ACCOMPLISSEMENT ET LA RESPONSABILISATION DES SALARIÉS/ASSOCIÉS PAR LE POUVOIR D'AGIR.

NOUS NOUS ENGAGEONS À ACCOMPAGNER ET À SOUTENIR TOUTES INITIATIVES PÉRENNES, EN FÉDÉRANT LE RÉSEAU ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DÉSIRUEUX DE RELEVER LES DÉFIS SOCIAUX

Offre de services

L'Union régionale Ouest confirme son engagement à accompagner la pérennité des coopératives avec une offre adaptée à chaque typologie d'entreprises.





Communication

Une plaquette Offre de services

Ce projet n'a pas été une simple révision. Il aura fallu un an de travail, rythmé par des ateliers et des sessions de réunion collective entre les équipes élues et salariées, pour faire émerger une offre de services qui reflète au mieux les attentes et les besoins de nos coopératives. Chaque décision, chaque ajustement a été mûrement réfléchi en concertation, toujours dans l'esprit de coopération qui nous est cher.

Avec cette nouvelle offre, l'Union régionale confirme son engagement à accompagner la pérennité des coopératives, en plaçant l'humain, la coopération et la solidarité au cœur de chaque projet. Une offre qui permet de répondre aux défis économiques, sociaux et territoriaux d'aujourd'hui et de demain.

Adhérer à l'Union régionale, c'est bénéficier non seulement d'un accompagnement de proximité grâce aux délégués territoriaux, mais aussi de l'appui de tout un réseau coopératif national. Chaque coopérative peut accéder à des ressources et outils adaptés à son besoin et sa taille.



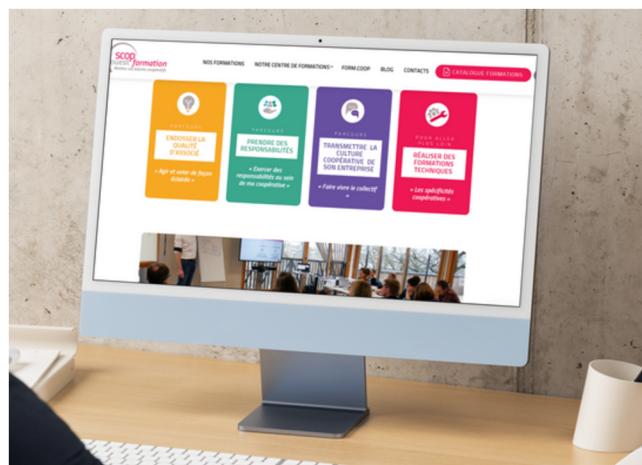
Relations presse

38 communiqués de presse ont été rédigés et relayés aux médias de la PQR sur l'ensemble des 3 régions. Les relais ont été nombreux et ont permis de faire rayonner le modèle coopératif de diverses façons :

- Nouveau regroupement de Scop Les Scop Néodyme et TPAe se rapprochent pour fusionner leurs compétences et conquérir de nouveaux marchés
- Bilan 2023 des Scop et Scic de l'Ouest | En contexte de crise, la croissance des sociétés coopératives se poursuit
- Toutenvélo Rennes : Nouvelle activité, croissance et engagements



Un nouveau site internet pour la formation



Pensé pour simplifier l'accès à la formation coopérative, ce nouveau site web offre une expérience fluide et intuitive.

L'exploration de nos parcours de formation est conçue spécialement pour les Scop et Scic de l'Ouest. Qu'il s'agisse d'un nouvel associé, un dirigeant ou un responsable RH, le site donne accès à des formations conçues pour accompagner la pérennisation et le développement des coopératives.

Avec une visibilité claire de notre offre et des pré-inscriptions facilitées, ce nouveau portail est un allié pour développer les compétences des ressources humaines de nos coopératives adhérentes.

Communication

DIGITAL

La Vie en Coop'

La Vie en Coop est une web-série qui met en avant le fonctionnement et les valeurs des coopératives à travers des témoignages et des immersions sur le terrain. Chaque épisode explore des thématiques clés de la coopération, illustrant des expériences concrètes et des initiatives inspirantes. Avec 14 épisodes au total, cette série constitue une ressource accessible pour mieux comprendre le modèle coopératif et ses enjeux. Disponibles sur YouTube, ces vidéos s'adressent aussi bien aux acteurs du secteur qu'au grand public.



Les derniers épisodes de La Vie en Coop sont sortis au premier trimestre 2024, portant le total à 14 épisodes.

Réseaux sociaux

Une nouvelle stratégie sur les réseaux sociaux a été mise en place pendant cette mandature. Les résultats sont très positifs, notamment en termes de taux d'engagement et de nombre de followers. Par exemple, sur LinkedIn, le nombre d'abonnés est passé de 1 142 en 2021 à 5 110 en 2025, soit une augmentation de 350 % sur la mandature.

Linkedin
5 110 abonnés

Instagram
345 abonnés

BlueSky
88 abonnés

Facebook
1 202 abonnés

Youtube
95 abonnés

Blog

Voici quelques infos sur le contenu :

- 74 articles sur des Scop du réseau
- 42 articles sur des Scic du réseau
- 34 articles sur les événements ou actualités de notre Union régionale
- Les contenus les plus appréciés sont ceux mettant en avant les coopératives (témoignages, citations).

L'arborescence du site internet de notre Union régionale a été repensé pour permettre aux porteurs de projets comme à nos adhérents de vivre une meilleure expérience d'utilisateur et de trouver de l'information adaptée à leur besoin plus facilement.

Forums et salons

L'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest a renforcé sa présence sur le terrain en participant à plusieurs forums et salons dédiés à l'entrepreneuriat et aux transitions économiques. Du Forum de la Création à Morlaix à l'événement Séisme à Rennes, nous avons saisi ces opportunités pour faire découvrir le modèle coopératif, échanger avec les porteurs de projets et sensibiliser un large public aux atouts des Scop et Scic. Ces moments d'échanges ont permis de promouvoir une autre façon d'entreprendre, fondée sur la coopération, la démocratie et la pérennité des entreprises.

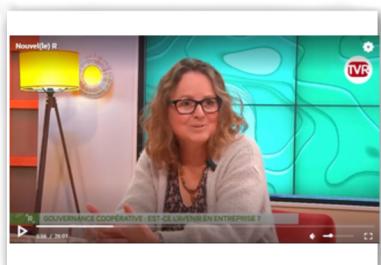
Et Scic c'était à refaire ?

En co-animation avec le Pôle ESS du Pays de Rennes et Enercoop, nous avons promu le modèle Scic et mis en place des ateliers pour les porteurs de projet en Scic comme pour les entreprises déjà établies avec ce statut.



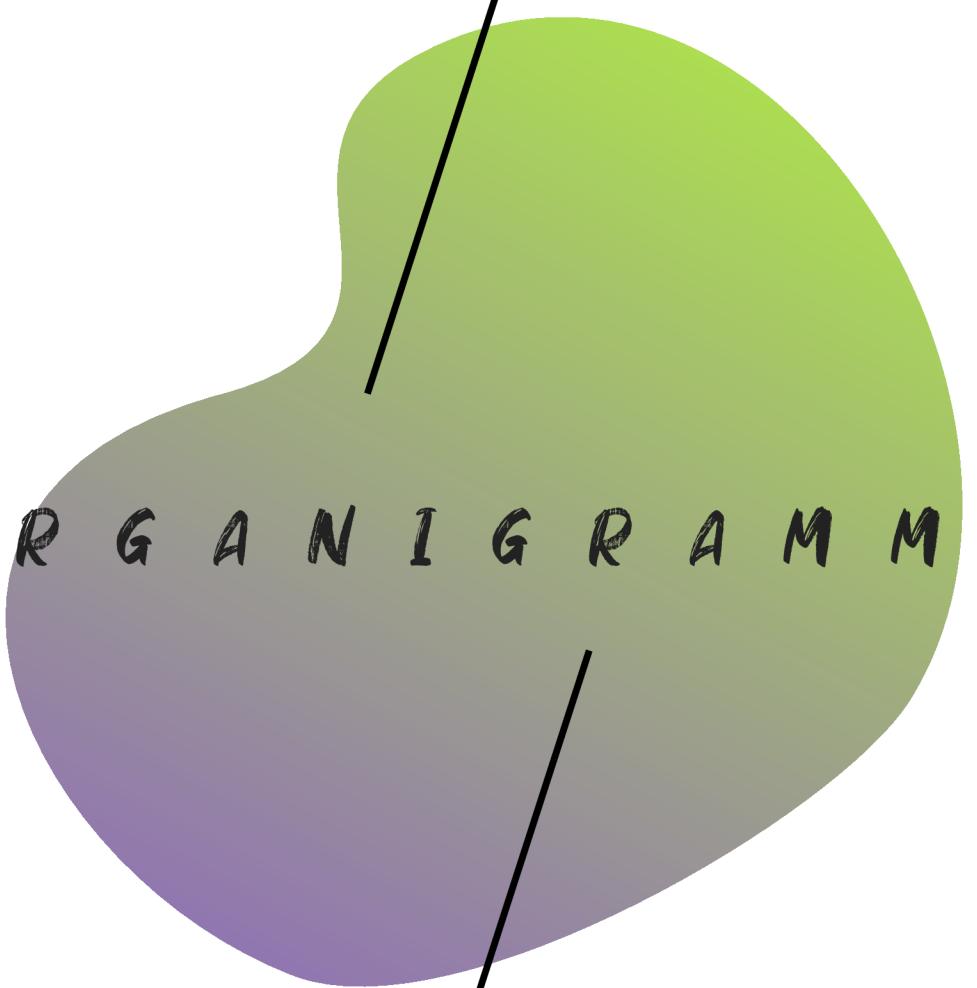
Intervention télévisuelle

Les modes de gouvernance coopératifs comme des modèles alternatifs et innovants étaient au cœur de l'émission Nouvel(le) R, le magazine des transitions, diffusée sur TVR, avec la participation de Stéphanie Paris, Responsable Management et Vie Coopérative à l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest.



De nombreuses occasions de valoriser le modèle Scop & scic

08



ORGANIGRAMME

09



Organigramme de l'Union régionale des Scop & Scic de l'Ouest

Direction - COMOP (Comité Opérationnel)



Loïc Julien
Directeur général



Jérôme Carpinelli
Directeur adjoint
Responsable
développement



Stéphanie Paris
Responsable
Management et vie
coopérative

Fonctions ressources



Stéphanie Paris
Responsable
Management et vie
coopérative



Frédéric Guérineau
Responsable Animation
de réseau & Projet
coopératif



Olivier Jaudet
Responsable
financier à mi-temps



Benjamin Païs de Sousa
Responsable juridique

Fonctions supports



Anne-Sophie Deléon
Assistante
développement, finance
et révision



Sophie Denier
Assistante administrative
et communication



Binta Diallo
Assistante comptable



Jérôme Dréano
Responsable administratif
et comptable



Brunehilde Neau-Thako
Chargée de communication



Coraline Trotoux
Assistante
administrative - poste
mutualisé avec la
Fédération Ouest Scop
BTP

Délégués territoriaux



Olivier Accarion
Délégué territorial
Loire Atlantique -
Maine et Loire



Fanny Barcat
Déléguée
territoriale Ille-et-
Vilaine - référente
formation



Gaëtan Cerveau
Délégué territorial Seine
Maritime



Martin Delatte
Délégué territorial Ille-
et-Vilaine - référent
développement



Emmanuel Huby
Délégué territorial
Loire Atlantique



Olivier Jaudet
Délégué territorial
Loire Atlantique à
mi-temps



Morgane Le Roux
Déléguée territoriale
Calvados, Eure & Orne -
poste mutualisé avec la
Fédération Ouest Scop BTP



Benjamin Orain
Délégué territorial
Morbihan



**Jean-François
Oulhen**
Délégué territorial
Finistère



Bernard Penhoët
Délégué territorial
Finistère Côtes
d'Armor



Catherine Pierzo
Déléguée territoriale
Finistère



Frédéric Pocheu
Délégué territorial
Vendée - Maine et Loire



Guillaume Queguiner
Délégué territorial Loire
Atlantique - référent
révision



Arnaud Sanson
Délégué territorial
Manche Calvados



Fabienne Trouillard
Déléguée territoriale
Sarthe Mayenne



Lucie Verdon
Déléguée territoriale
Côtes-d'Armor et
Nord Ille-et-Vilaine

08



09



TEXTE D'ORIENTATION

Lors de la Convention nationale des 1er et 2 juillet dernier, les membres ont adopté un texte d'orientation, élaboré collectivement. Ce texte a pour objectif d'engager la stratégie du Mouvement sur les 4 ans et donnera lieu à un plan d'actions. Il définit les grandes orientations qui guideront les actions du Mouvement pendant cette période, et servira de référence pour évaluer les avancées réalisées.

PRÉAMBULE

Nous, le Mouvement des sociétés coopératives, portons dans nos valeurs fondamentales : la démocratie, l'émancipation par le travail, le partage équitable de la valeur et la solidarité. Dans un monde marqué par la montée des inégalités, le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources, le désengagement démocratique et la précarisation du travail, les modèles traditionnels d'organisation et de gouvernance atteignent leurs limites. Nous affirmons qu'un changement de cap s'impose : face aux défis sociaux, économiques, écologiques, numériques et démocratiques, notre modèle apparaît comme une réponse puissante, concrète et transformatrice.

AXE 1 : INCARNER LES TRANSITIONS

Notre Mouvement affirme la volonté de faire de la coopération un levier de transformation de l'économie et de la société, en s'appuyant sur ses fondamentaux. Les Scop et les Scic portent au quotidien un modèle responsable et juste, qui place les femmes et les hommes au cœur de l'entreprise et de l'économie.

RÉSOLUTION N° 1 S'imposer comme la référence de la démocratie au travail

Acteur majeur et historique de l'émancipation des salariées et salariés, notre Mouvement incarne la citoyenneté économique avec ses 4 piliers : • partage de la gouvernance • pérennité économique et partage de la valeur

- qualité de vie au travail
- impact social, environnemental et territorial.

Nous nous donnons les moyens d'être incontournables dans le débat public sur les mutations du monde du travail, en réponse aux aspirations en matière d'autonomie et de sens au travail. Pour renforcer l'attractivité de nos coopératives, le Mouvement réfléchira à la création de nouvelles pratiques sociales pour les coopératrices et coopérateurs, basées sur notre principe de mutualisation.

RÉSOLUTION N° 2 Accélérer la transition écologique

Dans nos coopératives, comme à l'échelle de la planète, nous ne possédons pas, nous transmettons. Conscients de notre responsabilité envers les générations futures, notre Mouvement s'engage à intensifier son action pour la transition écologique, en affirmant un modèle coopératif, résilient et tourné vers l'avenir. Nous généraliserons l'accompagnement des sociétés coopératives dans l'intégration de ces enjeux au cœur de leur projet coopératif. Le Mouvement s'engage à mobiliser des moyens humains et financiers dédiés.

RÉSOLUTION N° 3 Inspirer les jeunes générations

Notre Mouvement renforcera son action auprès des jeunes générations en poursuivant les projets à dimension coopérative en lien avec l'éducation et la promotion de l'entrepreneuriat collectif. Nous mettrons en œuvre une communication ciblée et impliquerons ces jeunes publics dans nos coopératives. Nous développerons des

partenariats en vue d'ancrer notre modèle coopératif dans les programmes éducatifs.

RÉSOLUTION N° 4 Faire rayonner le Mouvement

Notre Mouvement se doit d'être plus visible et influent. Nous donnerons à chaque coopérative les moyens d'être un porte-parole actif du modèle et des valeurs coopératives, au sein de son entreprise et en dehors. Avec une communauté d'ambassadrices et d'ambassadeurs engagés, nous ferons de chaque territoire une caisse de résonance de notre Mouvement. Nous accentuerons le travail de représentation et d'influence auprès de cibles institutionnelles, politiques, médiatiques, économiques, issues de la société civile, et auprès du grand public, en nous appuyant sur des réseaux relais pour amplifier notre voix.

AXE 2 : FAIRE VIVRE LA CULTURE COOPÉRATIVE

Fondée sur la solidarité, la mutualisation, la formation continue et la participation démocratique, la culture coopérative joue un rôle central dans les transitions en cours. Convaincus que la force du collectif nous fait progresser, notre Mouvement s'engage activement à inventer de nouvelles solidarités, renforcer la coordination de son réseau, pour répondre aux besoins, ambitions et défis de ses membres.

RÉSOLUTION N° 5 Créer « l'École de la coopération »*

« On ne naît pas coopératrice ou coopérateur, on le devient. » Mettre la formation



au cœur du projet coopératif, c'est garantir que chaque membre dispose des moyens de participer et faire évoluer la coopérative. Le Mouvement amplifiera l'offre de formation en direction du plus grand nombre pour développer les compétences en management et gouvernance partagée. Il mettra à la disposition de l'ensemble de ses membres et du grand public les outils, ressources, formations, construits aux différents niveaux au sein de ce projet. Le Mouvement s'associera à des experts et chercheurs pour favoriser l'émergence d'idées et de ressources nouvelles en son sein.

RÉSOLUTION N° 6 Encourager l'intercoopération

Notre Mouvement souhaite conforter les liens de proximité entre coopératives, le sentiment d'unité et d'appartenance à un même réseau. Nous œuvrerons à la création de nouveaux espaces de dialogue réguliers en privilégiant les contacts et les échanges humains, pour développer l'interconnaissance, la réflexion et l'échange de pratiques entre les dirigeantes et dirigeants, coopératrices et coopérateurs, l'ensemble des délégués, et au sein du Mouvement entre les instances nationales, locales et transversales. Ces espaces pourront prendre des formes diverses : ateliers de rencontres, clubs coopératifs sectoriels ou thématiques. Nous encouragerons la solidarité, l'entraide, les échanges non monétaires, et la coopération économique entre les membres à travers des initiatives de tutorat ou de parrainage entre coopératrices et coopérateurs.

RÉSOLUTION N° 7 Cultiver une démocratie active au sein du Mouvement

Compte-tenu de sa croissance, notre Mouvement adaptera son organisation et sa gouvernance afin de faire vivre son fonctionnement démocratique et éthique, et

cultiver la proximité avec l'ensemble de ses membres. Le Mouvement garantira à toutes les sociétés coopératives des moyens concrets d'agir et de décider. Il sera garant de la cohésion entre ses différentes instances décisionnelles et de la transparence des prises de décisions.

RÉSOLUTION N° 8 Renforcer l'offre de services aux adhérents

Le Mouvement s'assurera des complémentarités et de la qualité des offres de services de toutes ses entités. Pour cela, il déployera et animera une offre de services visible et opérationnelle, répondant de manière évolutive aux besoins. Le Mouvement garantira l'équité territoriale dans la répartition des moyens alloués au développement.

AXE 3 : AMPLIFIER LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

En 10 ans, notre Mouvement a doublé en nombre et en effectifs. Le Mouvement entend poursuivre sur cette lancée, en proposant des outils adaptés aux évolutions du marché et aux besoins des territoires, en restant attentif aux filières et enjeux d'avenir.

RÉSOLUTION N° 9 Pérenniser et développer les coopératives

Notre Mouvement soutiendra la création de nouvelles coopératives, le développement des coopératives existantes, la croissance externe. Nous ferons de la vie coopérative un levier de développement. Nous soutiendrons les coopératives dans leurs adaptations et innovations. Nous soutiendrons les transferts ou l'essai-mage de modèles économiques gagnants d'un territoire à un autre. En tant qu'actrices et acteurs du développement économique, nous renforcerons notre influence dans tous les réseaux prescripteurs. Afin de préparer la relève dans les entreprises face à l'évolution démographique et pour maintenir l'emploi et les compétences sur les territoires, le Mouvement renforcera son offre de reprise-transmission d'entreprise aux salariés.

RÉSOLUTION N° 10 Faire de la stratégie coopérative un levier de développement

Notre Mouvement sera proactif pour identifier des filières d'avenir, en lien étroit avec les dynamiques territoriales. Nous ciblerons les secteurs dans lesquels notre modèle peut incarner une solution mieux-disante sur le plan économique, environnemental et social. Attachés aux enjeux d'intérêt général, nous prendrons toute notre part aux efforts de relocalisation, de transition écologique, de préservation des savoir-faire collectifs et des emplois sur les territoires.

RÉSOLUTION N° 11 : Renforcer nos outils financiers

Notre Mouvement mettra ses outils financiers, reflets de la solidarité entre ses membres et marqueurs de sa singularité, au service du développement de toutes les coopératives, des transitions et de l'économie de demain. Nous les adapterons aux besoins émergents et en créerons de nouveaux. Nous renforcerons les outils financiers existants, notamment en fonds propres et en prêts participatifs, ainsi que leurs effets levier. Nous continuerons à élargir la palette des outils et des partenariats financiers au service de la solidarité. Enfin, nous renforcerons la communication autour de ces instruments auprès de nos membres.

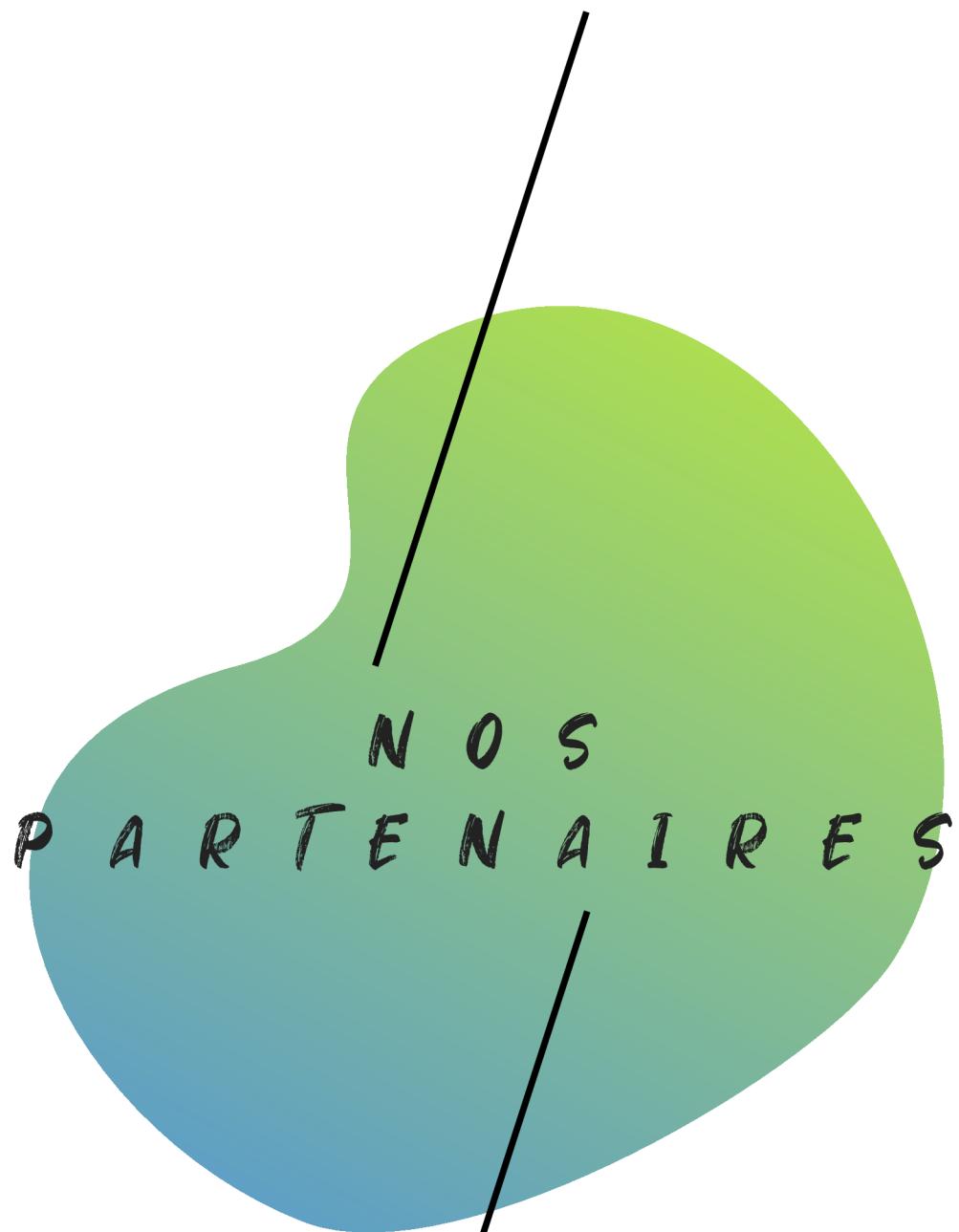
<https://www.pouruneconomiehumaine.coop/>



NOTRE AMBITION

Les crises politiques, économiques et environnementales nous obligent à repenser le rapport de l'humain au monde. Face à l'effondrement de la biodiversité et à l'épuisement des ressources, nous imaginerons des solutions coopératives robustes et solidaires. Notre Mouvement prendra toute sa part dans la construction d'un horizon désirable pour toutes et tous. Pour chacun des axes, le Mouvement s'engage à proposer des indicateurs, en s'appuyant notamment sur la citoyenneté économique. Pour cela, il mandate la Direction nationale à la suite des Congrès régionaux.

08



09



Nos partenaires



Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
de développement régional



BRETAGNE



NORMANDIE



PAYS DE LA LOIRE



PAYS DE LA LOIRE

Notre Mouvement repose sur la solidarité et la mutualisation des moyens comme des compétences. Dans cette logique, le soutien financier des partenaires publics, Europe, État, Région, Département et intercommunalités, constitue un levier pour le développement du mouvement coopératif.

Nos relations partenariales s'appuient sur des valeurs fortes de proximité, de respect, de confiance et de satisfaction mutuelle, garantes de leur qualité et de leur pérennité.

Cette dynamique partenariale, tout en préservant l'autonomie de notre Mouvement vis-à-vis des financements publics et en respectant les cadres législatif et réglementaire en évolution, nous permet de renforcer une économie locale, durable et non délocalisable, fondée sur le respect des personnes. Elle encourage également l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation, l'accompagnement de nouveaux entrepreneurs, et la création de réponses innovantes à des besoins sociaux émergents ou insuffisamment satisfaits, grâce à la participation et à la coopération de tous les acteurs concernés.

Le rendez- vous 2026



Place au Congrès National à Toulouse !

Les 26 et 27 mars 2026 se tiendra le 38e Congrès national des Sociétés coopératives, à Toulouse au MEETT. L'événement réunira plus de 1 400 représentants des Scop et Scic adhérentes de la CG Scop ainsi que des invités et personnalités externes au Mouvement.

Le Congrès est une occasion unique pour toutes les Scop et Scic de se retrouver quels que soient leurs métiers ou leurs territoires d'appartenance.

Il est un grand moment de rassemblement, d'échanges et de convivialité.

Il est aussi un temps de débats pour définir les grands axes de la politique qui sera mise en œuvre pendant la prochaine mandature.

Rendez-vous les
26 et 27
mars 2026

Au METT
à Toulouse



UNION RÉGIONALE DES SCOP & SCIC DE L' OUEST

- 📍 7 rue Armand Herpin Lacroix - CS 73902 – 35039 RENNES CEDEX
- 📞 02 99 35 19 00
- ✉️ urouest@scop.coop
- 🌐 www.les-scop-ouest.coop

Avec le soutien des partenaires

COFINANCÉ PAR



Suivez les Scop & Scic de l'Ouest sur les réseaux sociaux

